

La Communauté de Communes du Pays Foyen tiendra son Bureau le :

Mardi 3 mars 2026 à 18h00
Maison de la Communauté de Communes
22 avenue de Verdun
33220 SAINTE FOY LA GRANDE

Délibérations du Bureau communautaire du 3 mars 2026 :

1 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 1.01 - Nomination du secrétaire de séance.
- 1.02 - Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 10 février 2026.

2 FINANCES - MARCHES PUBLICS

- 2.01 - Demandes de subventions relatives au financement du poste de Chef de projet Petites Villes de Demain (PVD) Année 2026.

3 EAU ET ASSAINISSEMENT

- 3.01 - Lancement d'un marché de travaux en procédure adaptée pour la réhabilitation des deux stations du réseau sous-vide d'assainissement
- 3.02 - Modification statutaire du Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24).
- 3.03 - Demande d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental de la Gironde dans le cadre de l'élaboration du PGSSE.
- 3.04 - Opération de renouvellement/reconfiguration du réseau de collecte d'eaux - Demande d'une subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et du Conseil Départemental de la Gironde.

Délibérations du Conseil communautaire du 12 mars 2026 :

4 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- 4.01 - Nomination du secrétaire de séance.
- 4.02 - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 19 février 2026.

5 URBANISME – HABITAT

5.01 - Versement de Subventions OPAH aux personnes privées.

5.02 – Acquisition de parcelles de terrains en vue de l’extension de la ZAE Champ de Jamard à Pellegrue.

6 TOURISME – CULTURE

6.01 - Approbation du plan d’actions 2026 de l’Office de Tourisme du Pays Foyen.

7 FINANCES - MARCHES PUBLICS

7.01 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 - CDC Budget principal.

7.02 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 - budget annexe Office de Tourisme.

7.03 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 - budget annexe cinéma.

7.04 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 - budget annexe GEMAPI.

7.05 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 - budget annexe SPANC.

7.05 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 - budget annexe gestion eau.

7.06 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 - budget annexe gestion assainissement collectif.

7.07 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 - budget annexe développement économique.

7.08 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 - budget annexe Aquitania.

7.09 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 - budget annexe ZAEs.

7.10 - Approbation du Compte Financier Unique 2025 - budget annexe ZAE Pellegrue.

7.11 - Affectations de résultat - CDC Budget principal.

7.12 - Affectations de résultat - budget annexe Office de Tourisme.

7.13 - Affectations de résultat - budget annexe cinéma.

7.14 - Affectations de résultat - budget annexe GEMAPI.

7.15 - Affectations de résultat - budget annexe SPANC.

7.16 - Affectations de résultat - budget annexe gestion eau.

7.17 - Affectations de résultat - budget annexe gestion assainissement collectif.

7.18 - Affectations de résultat - budget annexe développement économique.

- 7.19 - Affectations de résultat - budget annexe Aquitania.
- 7.20 - Affectations de résultat - budget annexe ZAEs.
- 7.21 - Affectations de résultat - budget annexe ZAE Pellegrue.
- 7.22 - Vote des taux de fiscalité 2026.
- 7.23 - Vote de la taxe GEMAPI.
- 7.24 - Budget primitif 2026 - CDC Budget principal.
- 7.25 - Budget primitif 2026 - budget annexe Office de Tourisme.
- 7.26 - Budget primitif 2026 - budget annexe cinéma.
- 7.27 - Budget primitif 2026 - budget annexe GEMAPI.
- 7.28 - Budget primitif 2026 - budget annexe SPANC.
- 7.29 - Budget primitif 2026 - budget annexe gestion eau.
- 7.30 - Budget primitif 2026 - budget annexe gestion assainissement collectif.
- 7.31 - Budget primitif 2026 - budget annexe développement économique.
- 7.32 - Budget primitif 2026 - budget annexe Aquitania.
- 7.33 - Budget primitif 2026 - budget annexe ZAE Pellegrue.
- 7.34 - Signature de la convention d'objectifs avec l'Association du centre socioculturel.
- 7.35 - Signature de la convention d'objectifs avec l'Association de l'Atelier 104.

8 PERSONNEL

- 8.01 - Modification du tableau des effectifs.

INFORMATION

Décisions relevant des pouvoirs du Président suivant l'article L.5211-10 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales).

Questions diverses

Pierre ROBERT
Président

